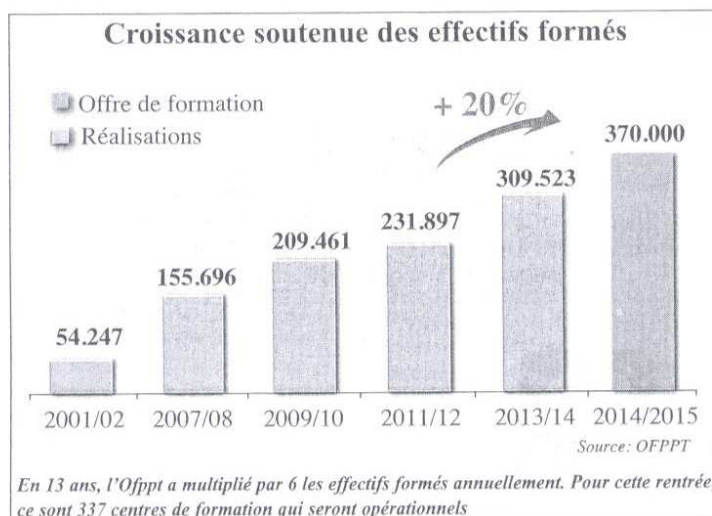


L'OFPPPT chasse les licences professionnelles

- L'autorisation bute sur la contrainte réglementaire
- Les entreprises très peu impliquées dans la formation par alternance
- 8 nouveaux établissements dans le réseau

À en croire Larbi Bencheikh, directeur général de l'OFPPPT, «tout va bien dans le meilleur des mondes». Les chiffres sont gratifiants et reflètent une certaine ambition. L'Office a amélioré son offre de formation, au niveau quantitatif. L'évolution des effectifs des stagiaires ont évolué de 20% depuis une année et de 582% depuis 2001. En moyenne, plus de 7 stagiaires sur 10, trouvent un emploi (75% exactement), soutient la direction de L'OFPPPT. Pour



cette année, le dispositif est renforcé par 8 nouveaux instituts dont un Centre de formation dans les métiers de l'automobile à Casablanca et l'Ecole de formation dans les métiers du BTP Settat.

Or, quelques problématiques subsistent. C'est le cas par exemple des passerelles vers l'enseignement supérieur, une des voies des lauréats de l'OFPPPT d'améliorer leur situation professionnelle. Et si celles-ci sont disponibles entre les différents niveaux de l'Office pour les plus doués, il en est autrement pour le «après-bac+2». Rien qu'en cette rentrée universitaire, le quota réservé aux lauréats de l'office est de 5%. A

té, ce sont pour la plupart des lauréats de l'office avec le taux d'insertion de 100%, témoigne Bouchaïb Benhamida, président de la Fédération du BTP. Dans ce cursus de licence professionnelle, les places pédagogiques restent très limitées (20 à 25 places).

Le cas de la formation par alternance est tout aussi éloquent quant aux difficultés de la formation professionnelle. Ce système qui a fait ses preuves dans beaucoup de pays (Allemagne, Suisse, Autriche), ne représente que 20% des formations dispensées dont 57% dans l'industrie. La raison en est que les entreprises si promptes à critiquer l'inadaptation des lauréats de l'OFPPPT, ne s'appliquent pas. «Celles qu'il faudra attirer en masse sont pour 80% des TPE. Un système pareil implique des ressources à la charge de l'entreprise. Pour cela, il faudra envisager une compensation», explique Mohamed Slassi, président de la Commission formation continue à la CGEM. Pour trouver une solution qui marche, il faudra faire preuve de créativité pour faire fonctionner le modèle. Une idée confortée par Abdelilah Hifdi, président de la fédération du transport qui déclare qu'il «faudrait une restructuration. La configuration du secteur privé

Le transport dans l'impasse

LES conducteurs professionnels opérant depuis 2010 se trouvent dans une situation illégale car il n'y a pas de formation dispensée! Le code de la route sorti à l'ère Karim Ghellab en 2010 stipule clairement que pour qu'un conducteur doive obligatoirement bénéficier d'une formation pour obtenir sa carte professionnelle. Seulement, jusqu'à aujourd'hui cette formation n'existe pas! «Le Transport est le parent pauvre de la formation», s'indigne Abdelilah Hifdi, président de la fédération du transport et de la logistique. Pour lui, il est inconcevable que des secteurs «nouveaux», comme l'Offshoring se sont accaparé un grand nombre des instituts sectoriels alors que son secteur n'en dispose que de 4 instituts. Le secteur dispose pourtant d'une stratégie sectorielle avec un objectif à atteindre en termes de compétences à former. Le paradoxe par rapport à cette stratégie est que l'offre en ressources humaines dépasse la demande pour les détenteurs du Master alors que par rapport des bac+2, l'objectif est loin d'être atteint. □

ce niveau, Bencheikh admet : «Le ministère de l'Enseignement supérieur a proposé quelques passerelles mais cela reste limité». Par ailleurs, la direction de l'OFPPPT insiste en vain pour décrocher l'autorisation de préparer une licence professionnelle. L'aval de la tutelle et du régulateur risque de prendre beaucoup de temps. «Nous avons les espaces, le matériel. Ce n'est pas logique que nos lauréats arrivent à intégrer des écoles d'ingénieur dans le monde et qu'ils ne puissent pas à le faire ici», s'indigne Bencheikh.

Pour le moment, le secteur du BTP est le seul à avoir trouvé une réponse à cette «injustice» : «Je conseille les autres secteurs de lancer des licences professionnelles directement avec l'universi-

ne permet pas ce mode d'alternance aujourd'hui».

Malgré cela, l'office s'érige comme un acteur régional de référence de préparation des ressources humaines. Pour cette rentrée, il réserve 500 places aux stagiaires étrangers. En plus, il pilote une mission en Guinée équatoriale pour la formation des formateurs et l'ingénierie avec un budget 35 millions de dirhams. Idem pour Gabon où le budget réservé est de l'ordre d'un million de dirhams. □

Mehdi LAHDIDI